

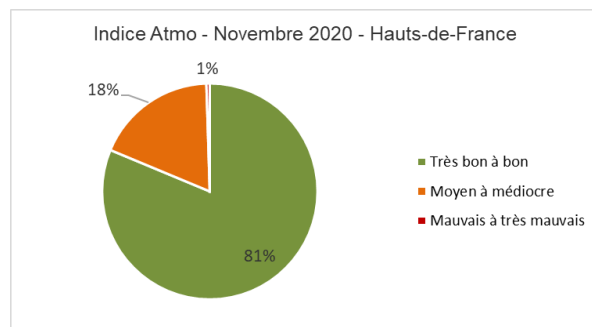

Novembre 2020

Indices de la qualité de l'air

En novembre, la qualité de l'air en Hauts-de-France s'est dégradée par rapport au mois d'octobre passant de 99% d'indices « très bons à bons » à 81%.

Durant ce mois, 18% des indices ont été « moyens à médiocres » et 1% « mauvais à très mauvais ».

Par comparaison à la même période en 2019, la qualité de l'air s'est également dégradée. En novembre 2019, 97% des indices étaient « bons à très bons », 1% des indices étaient « moyens à médiocres » et 2% « non calculés ».



L'indice ATMO se base sur la mesure continue de 4 polluants (SO_2 , NO_2 , O_3 , PM_{10}), représentatifs de la pollution quotidienne liée au trafic routier, au chauffage, aux activités industrielles etc.

66

L'indice Atmo est un indicateur journalier de la qualité de l'air, défini sur une échelle de 1 à 10 ; plus l'indice est élevé, plus la qualité de l'air est mauvaise.

Concentrations maximales de polluants dans l'air

	Maximum ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Station / influence	Date - heure	Valeur réglementaire
Dioxyde de soufre	46,5	Saint-Pol-sur-Mer, station urbaine	03/11 à 19h	Valeur limite : $350 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 24 heures par an
Dioxyde d'azote	109,6	Beauvais Dr Lamotte, station de proximité automobile	20/11 à 18h	Valeur limite : $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 18 heures par an
Ozone	80,4	Outreau, station périurbaine	15/11 à 22h et 23h	Objectif à long terme : $120 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 8 heures glissantes
Particules PM_{10}	61,2	Lens Varsovie, station de proximité automobile	27 novembre	Valeur limite : $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 35 jours par an
Particules $PM_{2.5}$	49,3	Béthune Stade, station urbaine	28 novembre	Recommandation de l'OMS : $25 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière

* $\mu\text{g}/\text{m}^3$: microgramme (1.10^{-6} g) par mètre cube

**fond : pollution ambiante, qui n'est pas sous l'influence d'une source d'émission particulière

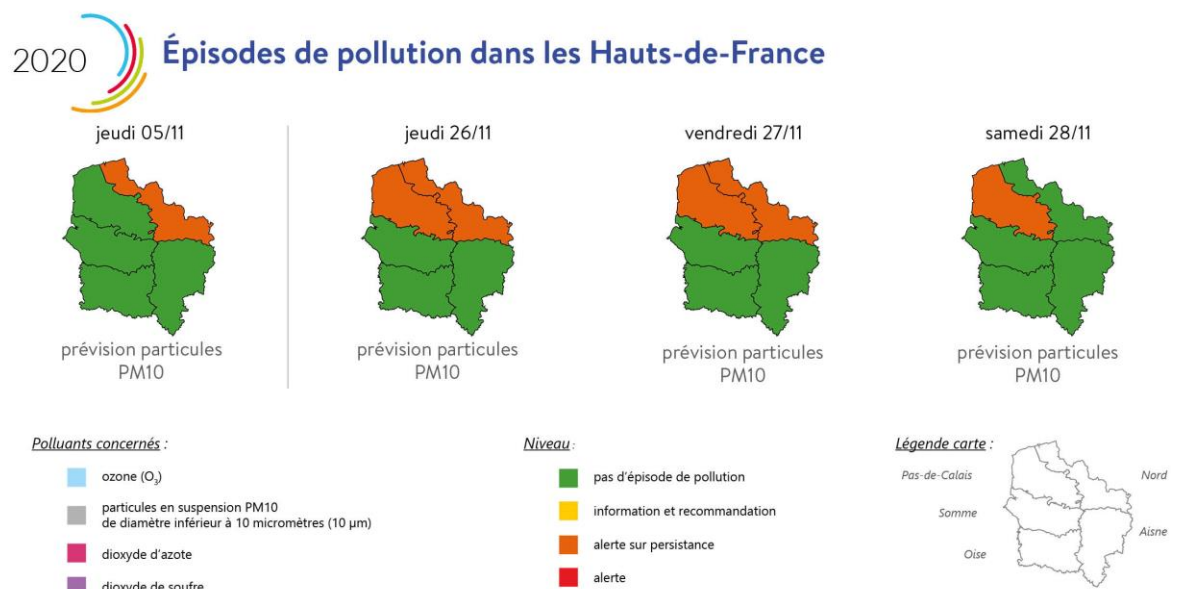
Les données validées présentées sont susceptibles d'être modifiées lors d'une validation trimestrielle. Ces données restent la propriété d'Atmo Hauts-de-France et peuvent être diffusées à d'autres destinataires (art L.122-1 et L.122-2 du code de la propriété intellectuelle). Toute utilisation partielle ou totale de ce document doit faire l'objet d'une demande préalable auprès d'Atmo Hauts-de-France et doit mentionner, dans tous les cas, « source : Atmo Hauts-de-France ».

Episodes de pollution de l'air

En novembre, la région a connu 4 jours d'épisode de pollution, tous liés aux particules PM10 (inférieures à 10 micromètres):

- Le 5/11, en niveau d'alerte sur persistance pour les particules PM10 sur le Nord (59),
- Du 26 au 28/11, un épisode de pollution en niveau d'alerte sur persistance pour les particules PM10 a touché le département du Pas-de-Calais (62), tandis que le Nord a, lui, été concerné par ce même épisode uniquement les 26 et 27 novembre.

L'image ci-dessous illustre ces épisodes pour le mois de novembre :



Un épisode de pollution est caractérisé comme tel dès lorsqu'un niveau est susceptible d'être dépassé pour le jour-même ou le lendemain.

Les quatre polluants soumis à cette réglementation sont :

Les particules en suspension PM10, l'ozone, le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre.

La procédure nationale définit deux niveaux réglementaires en concentration dans l'air à ne pas dépasser, pour chacun des polluants :

- 1^{er} seuil : information et recommandation,
- 2^{ème} seuil : alerte (plus haut niveau du dispositif)

[En savoir plus](#)